

## **TECHNICIEN DE RIVIERE (H/F) sur le Territoire du Minervois**

### **Territoire d'intervention**

Le technicien interviendra sur le territoire du SIAH du Minervois (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Minervois) adhérant au SMMAR. Il a été créé en 2006 et regroupe 37 communes sur 2 départements (Aude, Hérault). Il a pour objet la réalisation d'études, de travaux d'aménagement, la mise en œuvre et le suivi d'un programme de restauration et de gestion régulière sur les bassins versants de la Cesse, du Répudre, de l'Ognon de l'Espène et du Rozé, en vue de lutter contre les inondations et d'assurer une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Le technicien interviendra sous l'autorité du Coordonnateur de la zone Est de l'EPTB Aude.

### **Missions :**

Support technique du maître d'ouvrage (une secrétaire à plein temps en poste sur le Syndicat) dans le cadre de la démarche globale de gestion du bassin versant, le technicien aura en charge de compléter la politique de restauration des milieux telle qu'engagée par le SIAH du Minervois. Il participera à l'élaboration d'un programme de prévention des inondations et de gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, puis sera chargé de sa mise en place et de son suivi.

Au vu du contexte du Minervois, le technicien mènera notamment des actions sur les thématiques suivantes : préservation des lieux habités (projet de digues, champs d'expansion de crue, actions mémoire du risque...) préservation et mise en valeur des zones humides ; restauration de la continuité écologique (projet de suppression de seuil en rivière) ; régulation des écoulements ; lutte contre la pollution ; gestion et aménagement de l'espace à l'échelle d'un sous bassin versant.

A ce titre, il aura notamment à assurer les tâches suivantes :

- suivi de la Déclaration d'Intérêt Général,
- programmation des travaux notamment, préparation des dossiers de demande de subvention,
- élaboration des marchés publics,
- encadrement des prestataires de services, contrôle, suivi des travaux,
- actions de sensibilisation et communication auprès des riverains, des usagers, des communes et des collectivités.

Le technicien pourra également participer à des missions transversales exercées sur le territoire d'action de l'EPTB SMMAR (zones humides, continuité écologique, ressource en eau, base de données, outils de communication...).

Toutes ces actions seront menées en concertation avec les acteurs locaux, les financeurs, l'équipe d'agents du SMMAR. Elles se feront en adéquation avec la politique du SDAGE.

### **Profil Candidat(e)**

Cadre B (Bac +2/3) dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques, expérience souhaitée de 1 à 5 ans.

### **Connaissances nécessaires :**

- écologie des eaux douces, hydrologie, fonctionnement des milieux aquatiques, de la flore, de la faune,
- techniques d'aménagement des milieux aquatiques, intégrant notamment les techniques dites « douces » fondées sur l'utilisation maximum de la végétation,
- droit de l'eau et en particulier obligations et procédures administratives liées à la réalisation de travaux en rivière,
- hydraulique et gestion du risque inondation,
- connaissance des procédures de marchés publics et du fonctionnement des collectivités territoriales,
- gestion administrative et financière de projet,
- agronomie, viticulture et agri-environnement.

**Qualités requises :**

- sens de l'organisation, méthode et rigueur,
- forte autonomie et capacité d'initiative dans la prise de décision,
- capacités d'analyse et de synthèse,
- capacités d'animation et de concertation,
- qualités relationnelles,
- capacités rédactionnelles : comptes-rendus d'activités, rapports d'incidents, contrats avec entreprises, demandes de subvention...,
- force de proposition et sens du travail en équipe,
- maîtrise des outils informatiques (Microsoft Office, MapInfo, Corel Draw),
- titulaire du permis B indispensable.

**Poste à pourvoir :** Octobre/Novembre 2011.

**Poste basé :** à Bize-Minervois (Aude) dans les locaux du SIAH du Minervois.

**Durée du contrat :** CDI ou 1 an renouvelable 2 fois (soit 3 ans) si le technicien n'est pas sur liste d'aptitude

**Temps de travail :** temps plein

Véhicule de service, remboursement de frais de déplacements

**Rémunération :** Statutaire (grille de technicien supérieur) + régime indemnitaire

**Les dossiers de candidature :** Lettre de motivation + CV détaillé à déposer avant le 1<sup>er</sup> Septembre 2011

à M. le Directeur du S.M.M.A.R Conseil Général de l'Aude – Avenue Raymond Courrière  
11855 Carcassonne cedex 9 Contact : [smmar@cg11.fr](mailto:smmar@cg11.fr)